

Montréal, le 14 novembre 2017

**VIA LE SDÉ**

**Nicolas Dubé**  
Ligne directe : 514-392-9432  
Télec. : 514-878-1450  
Nicolas.dube@gowlingwlg.com

Adjointe  
Tél. : (514) 878-9641, poste n° : 65236

**Monsieur Pierre Méthé**  
Directeur – Direction des affaires institutionnelles  
et Secrétaire par intérim  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la Bourse  
800, Place Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : Régie - Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour l'année 2018**  
**Dossier de la Régie : R-4012-2017**  
**Notre dossier : L113490046**

---

Cher Monsieur Méthé,

La présente lettre vous est transmise dans le cadre du dossier mentionné en rubrique et fait suite à la lettre de la Régie datée du 10 novembre 2017.

Par la présente, Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (« **EBM** ») désire vous informer de ce qui suit.

Considérant le fait qu'EBM ne déposera pas de preuve au soutien de son intervention, cette dernière ne dépose aucune déclaration assermentée ni aucune liste de témoins en réponse aux informations demandées par la Régie.

Par ailleurs, à ce stade-ci, EBM n'entend pas faire valoir de moyen préliminaire à l'encontre de la preuve déposée par le Transporteur dans le cadre du dossier mentionné en rubrique ou à l'encontre des preuves produites par les autres intervenants.

EBM prévoit une durée d'environ quinze (15) minutes pour le contre-interrogatoire du panel 2 et d'environ quinze (15) minutes pour le contre-interrogatoire du panel 4, le tout sous réserve de la présentation qui sera effectuée par le Transporteur. Par ailleurs, EBM se réserve le droit d'interroger le panel 1 pour une durée de dix (10) minutes et les intervenants pour une durée de dix (10) minutes chacun.

EBM prévoit une durée d'environ 20 minutes pour son argumentation.

Veillez agréer, cher Monsieur Méthé, l'expression de nos sentiments distingués.

**GOWLING WLG CANADA S.E.N.C.R.L., s.r.l.**

  
Nicolas Dubé

ND/el